

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FROWEIN GmbH & Co. KG



DETMOL-BIO.A

Date de révision: 25.03.2021

Code du produit: 00434-0027

Page 1 de 12

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

DETMOL-BIO.A

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Produit antiparasite

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Société: FROWEIN GmbH & Co. KG
Rue: Am Reislebach 83
Lieu: D-72461 Albstadt
Téléphone: +49 (0) 74 32-956 - 0
Service responsable: Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:
sds@gbk-ingelheim.de

Fournisseur

Société: PESTEX
Rue: Chräbelstrasse 9
Lieu: 6410 Goldau
E-mail: info@pestex.ch
Internet: www.pestex.ch
Service responsable: sds@gbk-ingelheim.de
Centre Suisse d'Information Toxicologique, Tel.: 145



1.4. Numéro d'appel d'urgence:

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Aquatic Acute 1; H400
Aquatic Chronic 1; H410

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Tétraméthrine (ISO)
Perméthrine (ISO)

Mention

Attention

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H410

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FROWEIN GmbH & Co. KG



DETMOL-BIO.A

Date de révision: 25.03.2021

Code du produit: 00434-0027

Page 2 de 12

Conseils de prudence

- P102 Tenir hors de portée des enfants.
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P260 Ne pas respirer aérosol.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P391 Recueillir le produit répandu.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale et nationale.

Étiquetage particulier de certains mélanges

- EUH208 Contient Perméthrine (ISO). Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Solution aqueuse

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
52645-53-1	Perméthrine (ISO)			0,5 %
	258-067-9	613-058-00-2		
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H332 H302 H317 H400 H410			
7696-12-0	Tétraméthrine (ISO)			0,2 %
	231-711-6	607-727-00-8		
	Carc. 2, Acute Tox. 4, STOT SE 2, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H351 H302 H371 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
52645-53-1	258-067-9	Perméthrine (ISO)	0,5 %
	par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou brouillards); par voie orale: ATE = 500 mg/kg Aquatic Acute 1; H400: M=1000 Aquatic Chronic 1; H410: M=1000		
7696-12-0	231-711-6	Tétraméthrine (ISO)	0,2 %
	par voie orale: ATE = 500 mg/kg Aquatic Acute 1; H400: M=100 Aquatic Chronic 1; H410: M=100		



DETMOL-BIO.A

Date de révision: 25.03.2021

Code du produit: 00434-0027

Page 3 de 12

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
En cas de malaise consulter un médecin.

Après inhalation

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation de fumées de surchauffe ou de combustion.
En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon abondante pendant au moins 15 minutes.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Consulter immédiatement un médecin (ophtalmologue).

Après ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Appeler aussitôt un médecin.
Il faut que la décision de faire ou de ne pas faire vomir soit prise par le médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Un contact avec les yeux, la peau ou les muqueuses peut provoquer des irritations.
Dans la littérature peuvent se trouver des indications en matière d'effets pouvant provoquer le rhume de foins chez les personnes particulièrement sensibles au contact avec des composés de pyrèthe.
En cas de contact cutané (surtout avec la face). le produit peut provoquer des picotements ou la sensation de brûlure sans qu'une irritation ne soit visible.
Lorsque cet effet se manifeste, les symptômes sont à considérer un avertissement. Eviter toute exposition supplémentaire. Si les symptômes persistent, ou d'autres apparaissent, consulter immédiatement un médecin.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Mousse, gaz carbonique (CO₂), poudre chimique, eau pulvérisée.
Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pendant l'incendie, il peut se produire:
monoxyde et dioxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Information supplémentaire

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.
Ne pas laisser l'eau d'extinction s'écouler dans les égouts, la terre ou dans les milieux aquatiques. Pour cette raison, retenir au mieux l'eau d'extinction.

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FROWEIN GmbH & Co. KG



DETMOL-BIO.A

Date de révision: 25.03.2021

Code du produit: 00434-0027

Page 4 de 12

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Veiller à assurer une aération suffisante.
Mettre les personnes en sûreté.

Pour les non-secouristes

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Pour les secouristes

Utiliser un vêtement de protection individuelle.
En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).

Pour le nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).
Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.
Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).
Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Conserver le récipient bien fermé.
Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Préventions des incendies et explosion

Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Prévoir une cuvette de retenue.
Préserver du gel.

Conseils pour le stockage en commun

Pas de matériaux à signaler spécialement.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit antiparasite

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FROWEIN GmbH & Co. KG



DETMOL-BIO.A

Date de révision: 25.03.2021

Code du produit: 00434-0027

Page 5 de 12

8.1. Paramètres de contrôle

Conseils supplémentaires

Le produit ne contient pas de substances pour lesquelles une valeur limite d'exposition professionnelle a été établie en concentrations au dessus des limites.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Protection des yeux/du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

Protection des mains

Porter des gants de protection universels (phytopharmacie) lors de la manipulation/l'application du produit (EN 374).

Protection de la peau

Vêtements de protection à manches longues (DIN EN ISO 6530)

Protection respiratoire

Utilisation d'un appareil respiratoire avec filtre A1-P3 (40 Ast) (EN 14387).

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide	
Couleur:	limpide	
Odeur:	Caractéristique	
pH-Valeur:		n.d.

Modification d'état

Point de fusion/point de congélation: n.d.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition
et intervalle d'ébullition: n.d.

Point de sublimation: n.a.

Point de ramollissement: n.d.

Point d'éclair: n.a.

Combustion entretenue: Pas de combustion auto-entretenu

Inflammabilité

solide/liquide: n.a.

Dangers d'explosion

Produit non explosif.

Limite inférieure d'explosivité: n.a.

Limite supérieure d'explosivité: n.a.

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FROWEIN GmbH & Co. KG



DETMOL-BIO.A

Date de révision: 25.03.2021

Code du produit: 00434-0027

Page 6 de 12

Température d'auto-inflammation: n.a.

Température d'inflammation spontanée

solide: n.a.

gaz: n.a.

Température de décomposition: n.d.

Propriétés comburantes

Non oxyder.

Pression de vapeur: n.d.

Densité (à 20 °C): 1,0 g/cm³

Densité apparente: n.a.

Hydrosolubilité:
(à 20 °C) Miscible

Solubilité dans d'autres solvants

n.d.

Coefficient de partage n-octanol/eau: n.d.

Viscosité dynamique: n.d.

Viscosité cinématique: n.d.

Durée d'écoulement: n.d.

Densité de vapeur relative: n.d.

Taux d'évaporation: n.d.

Épreuve de séparation du solvant: 0 %

Teneur en solvant: 0 %

9.2. Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

10.5. Matières incompatibles

Pas de matériaux à signaler spécialement.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connus.

Pendant l'incendie, il peut se produire:

monoxyde et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FROWEIN GmbH & Co. KG



DETMOL-BIO.A

Date de révision: 25.03.2021

Code du produit: 00434-0027

Page 7 de 12

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Absence de données toxicologiques.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Contient Perméthrine (ISO). Peut produire une réaction allergique.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagenicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

Autres informations

Un contact avec les yeux, la peau ou les muqueuses peut provoquer des irritations.
Dans la littérature peuvent se trouver des indications en matière d'effets pouvant provoquer le rhume de foin chez les personnes particulièrement sensibles au contact avec des composés de pyrèthe.
En cas de contact cutané (surtout avec la face). le produit peut provoquer des picotements ou la sensation de brûlure sans qu'une irritation ne soit visible.
Lorsque cet effet se manifeste, les symptômes sont à considérer un avertissement. Eviter toute exposition supplémentaire. Si les symptômes persistent, ou d'autres apparaissent, consulter immédiatement un médecin.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Tétraméthrine:
CL 50/Brachydanio rerio/96 h = 33 µg/l
CE50/Daphnia magna/48 h = 0,47 mg/l

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FROWEIN GmbH & Co. KG



DETMOL-BIO.A

Date de révision: 25.03.2021

Code du produit: 00434-0027

Page 8 de 12

EbC50/Scenedesmus subspicatus/72 h > 1,36 mg/l

Toxique pour les abeilles. (Tétramethrine)

12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Donnée non disponible

12.7. Autres effets néfastes

Pollue fortement l'eau.

Information supplémentaire

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)

200119 Déchets urbains et déchets assimilés provenant des industries et des commerces (déchets ménagers et déchets assimilés provenant des commerces, des industries et des administrations), y compris les fractions collectées séparément; Fractions collectées séparément (autres que celles visées à la rubrique 15 01); Pesticides; déchet spécial

L'élimination des emballages contaminés

Réutilisation de l'emballage pollué interdite.

Manipuler des récipients vides, non nettoyés comme le produit lui-même.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:

UN 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Permethrine (ISO))

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

9

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

9

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FROWEIN GmbH & Co. KG



DETMOL-BIO.A

Date de révision: 25.03.2021

Code du produit: 00434-0027

Page 9 de 12



Code de classement: M6
Dispositions spéciales: 274 335 375 601
Quantité limitée (LQ): 5 L / 30 kg
Quantité exceptée: E1
Catégorie de transport: 3
N° danger: 90
Code de restriction concernant les tunnels: -

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU: UN 3082
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Permethrine (ISO))
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 9
14.4. Groupe d'emballage: III
Étiquettes: 9



Code de classement: M6
Dispositions spéciales: 274 335 375 601
Quantité limitée (LQ): 5 L / 30 kg
Quantité exceptée: E1

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN 3082
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Permethrin)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 9
14.4. Groupe d'emballage: III
Étiquettes: 9



Marine polluant: Yes
Dispositions spéciales: 274, 335, 969
Quantité limitée (LQ): 5 L / 30 kg
Quantité exceptée: E1
EmS: F-A, S-F

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: UN 3082
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Permethrin)

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FROWEIN GmbH & Co. KG



DETMOL-BIO.A

Date de révision: 25.03.2021

Code du produit: 00434-0027

Page 10 de 12

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

9

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

9



Dispositions spéciales:

A97 A158 A197

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

30 kg G

Passenger LQ:

Y964

Quantité exceptée:

E1

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

964

IATA-Quantité maximale (avion de ligne):

450 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo):

964

IATA-Quantité maximale (cargo):

450 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

Oui



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielles et aux consignes de sécurité.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le transport est effectué seulement dans des récipients homologués et appropriés.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 75

Directive 2004/42/CE relative à COV
dans les vernis et peintures:

0 %

Indications relatives à la directive
2012/18/UE (SEVESO III):

E1 Danger pour l'environnement aquatique

Législation nationale



DETMOL-BIO.A

Date de révision: 25.03.2021

Code du produit: 00434-0027

Page 11 de 12

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52). Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'article 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

Numéro d'enregistrement biocide:

CHZN4703

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,6,7,9,11,12,14,15.

Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization

MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals

CAS = Chemical Abstract Service

EN = European norm

ISO = International Organization for Standardization

DIN = Deutsche Industrie Norm

PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic

vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative

LD = Lethal dose

LC = Lethal concentration

EC = Effect concentration

IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FROWEIN GmbH & Co. KG



DETMOL-BIO.A

Date de révision: 25.03.2021

Code du produit: 00434-0027

Page 12 de 12

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Aquatic Acute 1; H400	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 1; H410	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H332	Nocif par inhalation.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H371	Risque présumé d'effets graves pour les organes.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208	Contient Perméthrine (ISO). Peut produire une réaction allergique.

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)